

## PREMIÈRE SESSION DE L'APW DE BOUMERDÈS

# Stopper le pillage de sable qui détruit le potentiel hydraulique et agricole

**Les responsables de l'administration et ceux des services de sécurité de la wilaya de Boumerdès ne pourraient plus justifier leur laxisme envers les pilliers de sable qui détruisent toujours un peu plus le potentiel touristique, agricole et hydrique.**

Une autre fois, les représentants du peuple au niveau de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) tirent la sonnette d'alarme. Ils viennent, en effet, de renouveler cette mise en garde et ce, à l'occasion des débats sur le dossier de l'agriculture. Il y a lieu de noter que lors de la toute première session de l'année en cours et de la mandature issue des élections du 29 novembre 2007, l'institution que dirige M. Si Youcef a choisi l'un des dossiers essentiels pour le développement économique de cette wilaya, à savoir l'agriculture.

Dans ce dossier, les élus exigent la levée du gel de l'aide par le biais du FNDRA en direction des fellahs. Pour eux, la coupure est synonyme d'absence d'investissement et c'est là un facteur qui a décrié la production.

Dans son rapport adopté par l'assemblée, la commission agriculture, pêche et hydraulique a rappelé qu'en 2005 les crédits consentis aux fellahs de la wilaya étaient de 354 690 000 DA pour 305 dossiers acceptés avant de chuter à 1 830 000 DA pour seulement 8 dossiers agréés par les instances chargées d'attribuer ces crédits. Répondant aux inquiétudes des élus, le directeur des services agricoles a affirmé que les fonds existent mais que les autorités supérieures du pays temporisent pour rechercher les formules les plus efficaces afin de mettre cet argent au service exclusif des fellahs producteurs et éviter ainsi les erreurs du

passé et les détournements.

En matière de production, le responsable du secteur, chiffres à l'appui, déclare que celle-ci est au contraire en nette augmentation par rapport à l'année 2003 tristement célèbre pour la catastrophe qu'elle a laissée.

Selon le tableau que nous a remis M. Merakchi, cette production était d'un peu plus 16 milliards en 2003 avant de dépasser les 26 milliards en 2005. Elle avoisinait en 2006 les 30 milliards avant de chuter légèrement pour se situer à 28 milliards durant l'année écoulée. Les élus régionaux ont abordé un autre sujet brûlant qui, selon ce rapport, met en cause le devenir du domaine de l'agriculture particulièrement dans la vallée du Sebaoua. Ce problème se rapporte à la destruction écologique du périmètre agricole.

## Grave dégradation écologique dans la plaine et la nappe phréatique de Baghliia-Sidi Daoud

Dans cet ordre d'idées sur l'agriculture, les élus de l'APW ont exposé les destructions écologiques subies au niveau de la plaine du Bas-Sebaoua. Cette plaine de plusieurs milliers d'hectares, située entre Baghliia et Sidi-Daoud, est la plus fertile de la partie est de la wilaya de Boumerdès.

Lors de leur inspection, les membres de la commission ont par ailleurs noté que la santé des citoyens est mise en danger à cause des déversements des eaux usées qui s'infiltrent dans la nappe phréatique. Ils préconisent par conséquent la construction d'une station de traitement.

Pour le représentant de l'hydraulique, il existe un schéma directeur visant la mise en place d'un réseau de collecte et de traitement de ces eaux usées dans les agglomérations autour de cette plaine

mais vu le coût d'un tel plan et les infrastructures qui vont avec, la construction est remise à plus tard étant donné qu'il y a plus urgent dans ce domaine dans d'autres localités de la wilaya.

Seulement, ce que les élus ne savent peut-être pas c'est que le représentant de l'administration n'ignore sûrement pas qu'il existe une station de traitement des eaux usées à quelques centaines de mètres au nord de la ville de Baghliia. Elle a été construite dans les années 1970 mais n'a jamais fonctionné. Certes elle a subi des destructions à cause du laisser-aller, néanmoins sa réhabilitation est du domaine du possible en y mettant de la bonne volonté et quelques millions de dinars. Revenant sur le pillage, l'assemblée en a demandé l'interdiction. Pour preuves de dégâts engendrés, le rapport signale que le pont enjambant l'oued Sebaou à l'entrée de la ville de Baghliia, qui a coûté à la collectivité des dizaines de milliards de dinars après avoir été détruit dans les années 1990 par les terroristes, risque de s'effondrer.

Effectivement, selon le directeur des travaux publics, le lit de l'oued a baissé d'environ 8 m et le tablier de ce pont a été dénudé de 8 m environ. Par ailleurs, le talus de ce cours d'eau s'érode à chaque crue mettant à moyen terme en danger les terrains agricoles et les villes de Baghliia et Sidi-Daoud. «Il y a trois carrières sur chaque kilomètre», déplore un élu. De son côté, le responsable de l'hydraulique affirme que seule la société Cosider dispose d'une autorisation d'extraction de ce matériau.

Dès lors, cet élu pourrait légitimement s'interroger : les responsables administratifs et sécuritaires de cette wilaya sont-ils au courant de ce qui se passe sur le territoire dont ils ont la charge ?

Abachi L.

## BILAN ANNUEL DE LA WILAYA

# Le changement de la méthode de gouvernance s'impose

**Les élus de l'APW de Boumerdès ont débattu le bilan annuel présenté par l'administration. La première remarque qui vient à l'esprit concerne l'absence d'un plan d'action antérieur à ce bilan donnant la possibilité aux représentants du peuple de faire la comparaison et de porter leurs appréciations sur le travail accompli par les structures administratives.**

Ceci n'est pas propre à la wilaya de Boumerdès mais démontre, si besoin est, que le pouvoir exécutif, quelles que soient sa nature ou ses prérogatives, dans notre pays, n'a pas de compte à rendre au peuple.

Effectivement, les élus du peuple n'ont aucun pouvoir de décision, d'affectation ou de contrôle a priori des programmes locaux ou régionaux arrêtés et les sommes faramineuses qui leur sont affectées. C'est du moins ce qui ressort de ce bilan. Leur pouvoir d'influence sur le budget spécifique de la région (rentées fiscales et dépenses de la wilaya) se limite au budget propre de la wilaya et qui ne relève pas des dépenses incompressibles (salaires, charges sociales, factures de

fourniture d'énergie...). Ce qui représente moins de 2% de la masse financière dépensée par l'Etat dans cette localité. On peut considérer dès lors que le pouvoir des élus de l'APW équivaut à 2% de celui détenu globalement par l'administration de la wilaya. C'est ainsi que vont les choses jusqu'au changement de méthode globale de gouvernance dans notre pays et l'avènement de la démocratie de proximité. Ceci pour le fond.

Dans ce rapport annuel, des centaines de chiffres sont alignés. Or, ce document ne donne aucune indication concernant la demande sociale des populations, les insuffisances constatées et encore moins l'impact des investissements de l'Etat s'agissant de

l'amélioration du cadre de vie des administrés de cette wilaya. On peut lire beaucoup de choses, mais il est impossible de tirer des conclusions.

Donc, faute de pouvoir commenter ce bilan, les 28 élus qui sont intervenus se sont contentés de réitérer les exigences des citoyens concernant les problèmes du quotidien. Ce qui a donné lieu à un débat général.

Ouvrant la série de réponses des directeurs exécutifs interpellés, le wali de Boumerdès, Ali Bedrici, a tenté d'expliquer aux membres de cette APW la méthode usitée pour l'élaboration de ce bilan. Il a laissé entendre que le taux élevé de consommation des crédits est un indicateur de la bonne prise en charge des actions.

Concernant l'élaboration de ce canevas, le premier responsable de la wilaya dira que : «Cette méthode de comparaison est la plus proche de la convention reconnue en matière de gestion des collectivités.» A un élu qui s'inqui-

était de l'état physique de ces réalisations, le wali rétorqua qu'il appartient à chacun de se rendre sur le terrain pour faire son constat. Sur ce, le directeur de la planification et l'aménagement du territoire, DPAT, M. Chenoune, est intervenu pour appuyer les dires de son responsable et proposer aux élus de leur remettre un document délivré par le trésorier de la wilaya attestant que les crédits 2007 ont été consommés à 99,10%. Par la suite, les autres directeurs se sont succédés au pupitre pour répondre aux questions des élus.

Parfois, la persistance des membres de l'APW appuyés par leur président, sur certaines demandes d'éclaircissements, a créé de timides polémiques, toutefois utiles à ce débat. Espérons que nos représentants maintiendront cette forme de débat et de questionnements pour imposer peut-être plus de transparence sur la gestion de nos tracas quotidiens.

A. L.

## ANNABA

# Les vols de produits ferreux en augmentation

Depuis l'ouverture du marché à l'exportation des déchets ferreux et non ferreux, un intérêt grandissant est accordé à ce créneau, dont les dividendes représentent des fortunes non négligeables.

Cette activité légalisée par l'Etat à ses débuts puis suspendue pendant un certain temps, pour permettre aux pouvoirs publics de l'assainir et de la réglementer, et compte tenu de l'anarchie l'ayant caractérisée et qui s'est traduite par une recrudescence des vols de tout objet en métal allant, au début, des couvercles de bouches d'égoût jusqu'aux dalles de protection des chambres des réseaux de téléphone, en passant par le démantèlement et l'arrachage de grilles en fer forgé des squares et autres jardins publics.

Plus grave encore, ces actes de prédateurs organisés en bandes nuisibles se sont développés dangereusement ces derniers mois, encouragés en cela par les prix offerts sur le marché du fer et surtout du cuivre, dont les 150 ml d'une certaine catégorie peuvent atteindre les 100 000 DA. Ainsi, ces vandales des temps nouveaux ne reculent plus devant les risques encourus pour se remplir les poches au détriment de la collectivité tout en exposant la population à de graves dangers.

Sectionner des câbles téléphoniques ou électriques sur des centaines de mètres, cisailier à l'aide de tronçonneuses des rails de lignes de chemins de fer en exploitation, couper des conduites d'eau ne représentent-ils pas de grands risques ?

A titre d'exemple, les services de sécurité de Annaba ont saisi ces derniers jours une quantité de câbles téléphoniques et électriques volés dépassant les 500 kg chez un commerçant dans la commune de Sidi Amar destinée à être écoulée à des opérateurs ayant des registres du commerce et activant en toute légalité dans le créneau du cuivre.

Ce dernier a été arrêté et interrogé pour connaître les noms de ses acolytes. Ces mêmes services ont également enregistré durant une seule semaine, en mars dernier, 12 vols de câbles en cuivre, alors que pour l'année écoulée, 135 actes de ce genre et ayant porté sur des produits ferreux divers et de câbles en cuivre ont été relevés par les services de sécurité.

## Un greffier écope de quatre ans de prison

Le greffier véreux de Annaba a été condamné mardi à une peine de quatre ans de prison ferme et 200 000 DA d'amende par le tribunal de cette ville. Ce greffier avait demandé à une dame la somme de 20 000 DA pour lui remettre un casier judiciaire vierge pour son fils ayant des antécédents judiciaires.

Avant de lui remettre cette somme, la dame a pris contact avec le parquet qui lui a demandé de concrétiser la transaction, tout en prenant les dispositifs nécessaires pour épingle le greffier indélicat.

Ce dernier avait déjà reçu plusieurs avertissements de la part de ses responsables hiérarchiques pour mauvaise conduite.

Le représentant du ministère public a demandé, pour sa part, une peine exemplaire de 10 ans de prison à l'encontre de ce fonctionnaire de justice de plus assermenté.

Med Ali Khellaf